

**SEMESTRES 1 ET 2 SCIENCES DU MANAGEMENT  
PARCOURS FINANCE**

**Modalités d'admission**

**Master 1** (sur dossier) : être diplômé de la Licence de Sciences de Gestion de l'Université de Bourgogne. En fonction des places disponibles, ouverture aux étudiants titulaires d'autres Licences de Sciences de Gestion et d'autres Licences (120 crédits ECTS validés) d'une discipline compatible (Licences AES, droit, économie, Licences professionnelles entrant dans le champ de la gestion...). Dans tous les cas, l'admission est fonction des capacités d'accueil dans la spécialité « Finance » (30 étudiants).

Les personnes exerçant une activité professionnelle et désireuses de suivre le Master spécialité « Finance » en formation continue, ont la possibilité de préparer chacune des années du cursus en deux ans, après validation éventuelle d'acquis et ajustement du programme des cours en rapport avec leur cursus antérieur.

**Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances**

<b>MASTER 1 Spécialité « Finance »</b>									
<b>INTITULE DES MATIERES (éléments constitutifs des UE)</b>	<i>UE commune</i>	<i>UE Spécifique</i>	<i>CM</i>	<i>TD</i>	<b>ECT S</b>	<b>Type Examen / durée</b>	<b>Coe f. CT</b>	<b>Coef CC</b>	<b>Total coef</b>
<b>SEMESTRE 1</b>									
<b>UE 1 – Gestion stratégique et financière</b>									
Gestion et Politique financières	<sup>1</sup>		24			CT écrit – 2h et CC dossier	1.8	1.2	3
Contrôle de gestion 1	<sup>1</sup>		24			CT écrit – 2h	3		3
Stratégie	<sup>1</sup>		24			CT écrit – 1h + CC	1.8	1.2	3
<b>TOTAL UE 1</b>	<b>X</b>		<b>72</b>		<b>9</b>				<b>9</b>
<b>UE 2 – Langues et environnements juridiques</b>									
Anglais des affaires :TOEIC	<sup>2</sup>		12	1 2		CT écrit – 2h + oraux	2	1	3
Droit du financement		X	12			CT écrit – 2h	2		2
Relations juridiques du travail	<sup>2</sup>		24			CT écrit – 2h	3		3
<b>TOTAL UE 2</b>			<b>48</b>	<b>1 2</b>	<b>8</b>				<b>8</b>
<b>UE 3 – Analyse et gestion des organisations</b>									
Architecture organisationnelle			24			CT écrit – 2h	4		4
Gestion bancaire			24			CT écrit – 2h	4		4
<b>TOTAL UE 3</b>		<b>X</b>	<b>48</b>		<b>8</b>				<b>8</b>
<b>UE 4 – Professionnalisation</b>									
Stage						Epreuve pratique	3		3
Méthodologie de projet en finance		X		1 8		Dossier préparatoire	2		2
<b>TOTAL UE 4</b>				<b>1 8</b>	<b>5</b>				<b>5</b>
<b>TOTAL S1</b>			<b>168</b>	<b>30</b>	<b>30</b>				<b>30</b>

<sup>1</sup> UE Commune aux spécialités « Finance » et « Marketing » et « CCA » <sup>3</sup> UE Commune aux spécialités « Finance » et « CCA »

<sup>2</sup> UE Commune aux spécialités « Finance » et « Marketing »

MASTER 1 Spécialité « Finance »									
INTITULE DES MATIERES (éléments constitutifs des UE)	UE comm une	UE Spécifiq ue	CM	TD	ECT S	Type Examen / durée	Coef. CT	Coef CC	Total coéf
<b>SEMESTRE 2</b>									
<b>UE 5 – Finance et Contrôle de Gestion</b>									
Gestion financière internationale	3		24			CT écrit – 2h	4		4
Contrôle de gestion 2	1		24			CT écrit – 2h	4		4
<b>TOTAL UE 5</b>	<b>X</b>		<b>48</b>		<b>8</b>				<b>8</b>
<b>UE 6 – Langues et environnements juridique et de la recherche</b>									
Anglais des affaires	2		12	12		CT écrit – 2h	3		3
Aspects financiers du droit des sociétés		X	24			CT écrit – 2h	3		3
Initiation à la recherche	2		24			Dossier	3		3
<b>TOTAL UE 6</b>			<b>60</b>	<b>12</b>	<b>9</b>				<b>9</b>
<b>UE 7 – Institutions, valeur et risques financiers</b>									
Institutions financières			12	12		CC écrit – (dossier)		2	2
Diagnostic et management de la valeur			24			CT écrit – 2h	3		3
Marchés financiers et gestion des risques			24			CT écrit – 2 h	3		3
<b>TOTAL UE 7</b>		<b>X</b>	<b>60</b>	<b>12</b>	<b>8</b>				<b>8</b>
<b>UE 8 – Professionnalisation</b>									
Projet en finance						Dossier Soutenance orale	4		4
Les métiers de la finance			12			Dossier	1		1
<b>TOTAL UE 8</b>		<b>X</b>	<b>12</b>	<b>00</b>	<b>5</b>				<b>5</b>
<b>TOTAL S2</b>			<b>180</b>	<b>24</b>	<b>30</b>				<b>30</b>

## Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

### ● Règles de validation et de capitalisation :

#### Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Au niveau LICENCE, l'étudiant pourra accéder de droit au semestre suivant à condition qu'il n'ait qu'un seul semestre non validé dans son cursus. Il est cependant conseillé aux étudiants qui n'ont pas validé le semestre S1 de donner priorité à ce dernier avant d'envisager une poursuite d'études en S3.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

## **Contacts**

**Responsables du diplôme** : Philippe Desbrières

**Secrétariat-scolarité** : Oumelkheir SAHNOUNE 03.80.39.54.21 oumelkheir.sahnoune@u-bourgogne.fr

**Composante de rattachement** : UFR SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION